



Cercle mixte de garnison de Lyon (20 octobre 2014).



La Doua (12 mars 2015).



Préfecture du Rhône (21 octobre 2014).



Salon du livre (Bugéy) avec l'Unodef (21 mars 2015).



Mairie du 6<sup>e</sup> (8 avril 2015).



Réunion mensuelle à Montluc (octobre 2014).



Assemblée générale, mairie du 8<sup>e</sup> (3 février 2015).



Libération de Lyon (3 septembre 2014).

Avec ce numéro 11, le *Bulletin* de l'ARM reprend sa série « normale », interrompue l'été dernier (numéro 8 de juillet 2014). Plus dense que d'habitude, il rend compte des nombreux événements d'un calendrier bien chargé. L'anniversaire de l'Association, célébré en octobre, a mobilisé toutes les publications de l'automne, avec l'émission du timbre commémoratif, de la médaille, de l'album « Montluc 1944-2014 » et du Bulletin spécial de décembre 2014 (en fait, le numéro 9) consacré au reportage photo des deux journées d'anniversaire.

Diffusé simultanément à celui-ci, le Bulletin n°10 relate l'intégralité des deux cérémonies de La Doua, de 2014 et 2015.

A l'automne 2015, l'ARM marquera le 70<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps et du retour des déportés, avec un nouvel album de récits et témoignages écrits par des rescapés, des descendants ou parents. Tous les textes évoquent des déportés passés par Montluc. Y figureront aussi plusieurs centaines de portraits d'époque de déportés, dont plusieurs dizaines inédits, retrouvés depuis la parution de l'album - anniversaire de l'ARM.

### À NOTER DANS VOTRE AGENDA

**LUNDI 24 AOÛT 2015 - À 18 HEURES**

**COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE MONTLUC  
AU MÉMORIAL : 4 RUE JEANNE HACHETTE, LYON 3<sup>e</sup>  
CETTE ANNONCE TIENT LIEU D'INVITATION**



« Les hommes du président » ?

Autour de Bruno Permezol, Philippe Rivé (directeur ONACVG Rhône)  
et Lieutenant-colonel Denis Plat (Etat-major du gouverneur militaire de Lyon), La Doua (12 mars 2015).

Il reste quelques places pour le voyage de l'ARM en Alsace qui aura lieu les 6 et 7 octobre, au départ de Lyon (visite du camp du Struthof le 6 après-midi et du parlement européen le 7 matin).  
Contacter au plus vite le secrétariat : [colgrivaud@orange.fr](mailto:colgrivaud@orange.fr) ou au 09 64 47 09 76.

**PIERRETTE BROCHAY-ROSSI, OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
L'ÉLYSÉE, 14 OCTOBRE 2014**

Pierrette ROSSI,

Vous êtes une résistante.

Après la défaite de juin 1940, vous n'avez pas accepté de voir votre pays se compromettre. Vous avez eu le courage de « *faire quelque chose* », comme le dit le titre du film de Vincent Goubet auquel vous avez participé aux côtés de Raymond Aubrac et de Stéphane Hessel l'année dernière.

En 1940, vous étiez une jeune institutrice de Bourg-en-Bresse. Vous entendez l'appel du Général de Gaulle.

Vous entrez en contact avec Jean Perret, nom de code « Homère ». Vous devenez son agent de liaison, sous le nom de « Denise ». Vous passez des messages, des ordres, des informations, mais aussi de l'argent et des armes. A l'inspection académique de l'Ain, vous faites obstruction au zèle coupable de votre responsable : il avait dressé la liste des instituteurs à réquisitionner pour le STO. Plutôt que de communiquer ces données à la préfecture, vous les avez prévenus, et vous les avez mis en contact avec le maquis.

En 1943, lors de la création dans l'Ain des Mouvements unis de la Résistance, les MUR, on vous en confie le service social. Vous êtes chargée de soutenir moralement et matériellement les familles de résistants arrêtés. Vous sillonnez les routes du département au milieu des patrouilles allemandes, le sac rempli de matériels compromettants. Votre sang-froid vous a plusieurs fois sauvé la vie.

Le 23 décembre 1943, on vous prévient que votre arrestation est pour le lendemain : vous avez juste le temps de fuir, déguisée en vieille dame. « Denise » devient alors « Rolande », et c'est à Lyon que vous poursuivrez votre action clandestine.

Jusqu'à ce 11 juillet 1944 où vous êtes arrêtée par la Gestapo. Klaus Barbie vous a interrogée à la prison de Montluc. Le 11 août 1944, vous faites partie des 600 déportés du train n°14166 au départ de Lyon Perrache. Il vous mènera jusqu'à Ravensbrück.

Vous y avez connu l'enfer : votre identité arrachée, le travail forcé, les marches sans fin, la violence, la maladie, la présence, obsédante, de la mort. Le 13 avril 1945, vous quittez le camp de Markkleeberg, près de Leipzig, encadrées d'une troupe de SS. Après deux jours de marche au cours desquels de nombreuses femmes épuisées sont abattues, seule, avec cinq autres compagnes d'infortune, vous réussissez à vous échapper. Récupérée par l'armée américaine, vous êtes ramenée en France à l'*Hôtel Lutetia* à Paris. Vous souffrez encore aujourd'hui des séquelles de cette terrible épreuve.

Mais au fond de l'abîme de la déportation, vous avez échangé des serments que rien jamais ne pourra dénouer. Le serment des survivants à l'égard de ceux qui ne sont pas revenus. Le serment de la mémoire et de la fidélité.

Et c'est pour les honorer que, dès votre retour en France, vous avez participé à la création de l'Association Revivre. Elle avait pour but de donner un avenir aux enfants orphelins des camps, ou dont les parents étaient morts en déportation. Pendant cinq ans, vous en avez dirigé les centres de vacances. Puis vous êtes retournée à l'enseignement. D'abord à l'école primaire de la rue Saint-Jacques à Paris, puis à l'institut national de l'orientation professionnelle. Vous êtes devenue une spécialiste des enfants surdoués. Et vous aussi, vous êtes surdouée !

Et maintenant, c'est à la transmission de l'esprit de la Résistance que vous vous consacrez. En témoignant, en participant au jury du concours de la Résistance de la Fondation de la Résistance.

Vous avez 96 ans, votre vie est un exemple de courage et d'engagement, devant lequel, au nom de la République, je ne peux que vous témoigner notre reconnaissance et notre admiration.

Vous êtes douée pour la vie !



LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE  
FRANÇOIS HOLLANDE

**ANNICK JAYET-BURGARD, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
HÔTEL DES INVALIDES (18 MARS 2015)**



Chère madame Burgard,

Votre père vous a prénommée Clémence, en hommage à Georges Clémenceau ; votre père, qui vous inculquera à vous, sa fille, ses propres valeurs, sa volonté de ne pas accepter la défaite humiliante qui vous est imposée.

Dans votre famille, l'appel du général de Gaulle n'est pas entendu mais ne passe pas inaperçu. Vos parents s'empressent d'acheter un poste-radio et dès 1940, ils accueillent des réfugiés dont ils ne savent presque rien. Ainsi naît le réflexe de la clandestinité pour se protéger et protéger les autres... Clémence entre elle aussi en Résistance et devient Annick...

Vous avez alors 17 ans et êtes inscrite à la faculté de Lyon, ce qui vous procure une couverture officielle. Mais activement, vous confectionnez des tracts à croix de Lorraine et des faux papiers pour les gens recherchés qu'abritent vos parents. Votre participation à des manifestations publiques vous vaut de vous retrouver au poste de police, mais également d'être contactée par les mouvements qui se créent. Vous devenez membre de *Libération Sud* et serez agent de liaison pour 4 départements que vous sillonnez afin de porter des messages. En vélo, à pieds, vous parcourez les routes.

Annick Burgard est de ces personnes qui vous diront que la chance lui a souri durant ces années difficiles. Il est vrai que votre apparence a dû vous servir. La frêle demoiselle passe les contrôles plutôt mieux que les autres avec sa valise en carton qui contient faux papiers d'identité et messages codés... Mais combien aussi votre constitution a-t-elle dû vous desservir face aux dures réalités du quotidien de la guerre ! Se rappelle à vous alors la rigueur de l'institution catholique fréquentée dans vos jeunes années, un enseignement qui, dites-vous, aura le mérite de vous permettre d'affronter les conditions de vie durant la seconde guerre mondiale. Les maquisards qui vous apprennent à monter et à démonter une mitraillette Sten, avaient certainement vu au-delà des apparences, et reconnu en vous un « frère » d'armes...

Vous allez effectuer des missions pour *Combat* et plusieurs autres mouvements. Vous devenez agent de liaison du futur Compagnon de la Libération Serge Ravel, qui trouve régulièrement refuge chez vos parents, ou encore, dans le magasin de votre mère, qui abrite également de nombreuses réunions des membres dirigeants de *Libération Sud*.

Le 3 août 1944, 28 membres du mouvement sont dénoncés et arrêtés par la Gestapo. Les interrogatoires commencent et les mauvais traitements également. Vous ne parlerez pas. Vous assumez votre choix. Le choix de la Résistance et de la Fraternité. Transférée à la prison de Fort Montluc, vous êtes libérée le 24 août, et à votre retour chez vous, retrouvez votre mère dont les cheveux ont prématurément et subitement blanchi.

Dès le lendemain, vous vous remettez au travail, dans l'administration d'abord, puis à l'accueil des déportés de retour des camps. Vous ne reprendrez pas vos études. Des années de privation et la prison, ont eu raison de votre santé.

Après guerre, vous rencontrez votre futur époux et vous consacrez, durant les premières années de votre mariage, à votre foyer et à votre enfant. Mais en 1962, quand Henri Michel, le secrétaire général du comité d'histoire de la seconde guerre mondiale vous sollicite, vous voyez dans cette mission, l'opportunité de témoigner et d'alimenter la mémoire collective. Vous organisez de très nombreuses expositions, et notamment la toute première qui sera présentée aux Invalides sur le thème de la seconde guerre mondiale : « Jean Moulin : la Résistance et la libération de Paris ». L'exposition sera inaugurée par le Général de Gaulle, qui vous déclare, au vu de votre ruban de médaillée de la Résistance, « Madame, je suis très honoré de faire votre connaissance ». Annick, que nous connaissons tous très proluxe, en restera sans voix...

Le mémorial de Verdun, la salle consacrée à la seconde guerre mondiale du musée de l'Armée, le Centre européen du résistant déporté au Struthof... Autant de lieux que vous avez, Annick Burgard, contribué à créer, alimenter et pérenniser...

Nous vous devons tous beaucoup, car grâce au courage dont vous avez fait preuve pendant la guerre, grâce au courage dont vous avez fait preuve après la guerre, en témoignant alors que beaucoup ne peuvent que se taire, nous savons aujourd'hui que nous n'oublierons pas.

Colonel Fred Moore  
Chancelier de l'Ordre de la Libération

**PIERRE SUZOR, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
MONTPELLIER (8 MAI 2015)**



Décoré par le préfet de région  
Languedoc-Roussillon,  
Pierre de Bousquet de Florian.

Né au Cap (Afrique du Sud), il passe son enfance et son adolescence au Canada et en Australie puis à Tanger où s'installe sa famille. A l'âge de 20 ans, il doit « s'exiler » à Lyon, en octobre 42, pour entamer des études supérieures. Il prend alors conscience des réalités de la guerre. En juillet 1943, après une tentative pour rejoindre Londres, « Pierrot » intègre le Service des liaisons du Commandant Descour. Arrêté le 27 octobre 1943 avec 6 autres *équipiers*, il est déporté de Compiègne le 27 janvier 1944, pour Buchenwald. Il y collabore à l'organisation clandestine du camp. Rapatrié, il arrive à Paris le 8 mai 1945 et rejoint sa famille à Tanger. A l'été 45, il reçoit la Croix de guerre des mains du général Descour.

Sur la cinquantaine de jeunes gens, de 18 à 25 ans, filles et garçons, qu'a comptés l'*Equipe Descour*, 23 ont connu l'arrestation, 18 la déportation et 3 l'exécution.

**ANNE-MARIE CURIS-LECLÈRE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
MÉMORIAL DE MONTLUC (13 JUIN 2015)**



Été 45 : décorée  
par le général Descour.

Anne-Marie Curis (épouse Leclère après-guerre) a été l'un des membres de l'*Equipe Descour*, secrétaire à l'état-major régional des FFI, assistante de Daisy Martin (internée, massacrée à Saint-Genis-Laval).

Arrêtée le 7 mars 44 (avec d'autres *équipiers*), internée à Montluc, elle est rescapée du camp de Ravensbrück et du Kommando de Zwodau. Un compagnon de l'*Equipe*, Pierre Muller (Montluc, puis Buchenwald) lui remettra sa décoration, le 13 juin au Mémorial.

Elle est médaillée de la Croix de guerre et de la Résistance.

Son oncle Gariel Curis (trappiste sous le nom de Père Bernard) est mort en déportation.

RENÉ PERNOT, COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR  
PRÉFECTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE, 11 MAI 2015



Photo Robert Bacconnet

Gilbert Payet (préfet de Saône-et-Loire), Philippe Akar (Forces françaises libres, SAS - *Special Air Service*) qui a remis sa décoration à René Pernot.

Enfant de Cormatin, où il réside toujours, René Pernot a connu très jeune les responsables de la Résistance du Clunisois, et bon nombre des résistants et familles qui ont été victimes des combats et rafles de janvier et février 1944 dans la région. Résistant à côté de son père, arrêté le 16 novembre 43 à Cormatin, interné à l'Atelier de Montluc, il a été « fêté » ses 16 ans dans le wagon qui le transportait à Buchenwald. Par la suite, il fut envoyé à Dachau. Il a dédié sa décoration à tous ses camarades de combat et de déportation, et spécialement à ceux, nombreux, qui ne sont pas revenus.

Il est également titulaire des palmes académiques, en reconnaissance de son action de témoignage constant auprès de la jeunesse.



Autour de René Pernot, de g. à dr. : son fils Philippe, son épouse Jacqueline, Gilbert Payet (préfet de Saône-et-Loire), Annie Alix-Dufy (fille d'interné à Montluc déporté, présidente de l'Amicale des déportés de Cluny), Bruno Permezal et Jean Pagenel (fils de Maurice, chef de l'*Armée secrète* de Saône-et-Loire, interné à Montluc, assassiné par la Gestapo en janvier 1944).



**SIMONE MILLAUD-CHARRET, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
PLACE BELLECOUR (8 MAI 2015)**

Adhérente de l'ARM, Simone Charret descend de deux familles alsaciennes qui ont opté en 1870 pour la France. En 1938, elle a commencé à travailler comme sténotypiste. Début 41, elle est embauchée par les Assurances sociales, puis au cours de l'été 1942, elle est engagée à Lyon par le commissariat de la Jeunesse et des sports. Par l'entremise de son chef de service (Henri Martin), elle intègre en juillet 43 le *Service Périclès* et devient l'assistante de Robert Soulage, fondateur du service des écoles des cadres de l'*Armée secrète*. Compromise, elle quitte Lyon le 6 mars 1944 pour gagner Paris, où elle est arrêtée le 6 mai suivant. En détention à la Petite-Roquette, puis aux Tourelles, elle est libérée le 17 août avec l'ensemble des détenus. Engagée dans le corps auxiliaire volontaire féminin, elle devient le 30 août 1944 sténotypiste au cabinet du général de Gaulle.

© Le Progrès, 9 mai 2015



**GILBERTE FLORIN-NALLIT, CHEVALIER DE L'ORDRE DU MÉRITE  
MAIRIE DE CALUIRE-ET-CUIRE (31 JANVIER 2015)**

Épouse de Jean Nallit (interné à Montluc, rescapé de la Déportation, médaillé de la Résistance, Juste parmi les nations), Gilberte a été décorée par Antoine Ulrich (président de la section du Rhône de l'Association des membres de l'Ordre du mérite), notamment en présence de Philippe Cochet (député-maire), Jean-Olivier Viout (président du conseil d'orientation du Mémorial de Montluc), de Philippe Rivé (directeur départemental de l'ONACVG), et de représentants de l'ARM. Elle est la fille de Louis Florin (1894-1963), chauffeur mécanicien auto du *Progrès* qui a agi aux côtés de Marcel-Gabriel Rivière (*Combat*, MUR) et qui a souvent conduit Yves Farge à ses rendez-vous clandestins ou transporté du matériel pour l'imprimerie clandestine de la rue Viala. Jeune éclaireuse de France, elle a apporté son aide à cette activité clandestine, mais aussi à la Croix-Rouge et aux grands brûlés de guerre. Après-guerre, avec son mari, elle s'implique avec lui dans une intense activité associative : Comité d'entraide aux militaires d'Algérie, comité d'action sociale de l'EDF, jury du *Concours de la Résistance et de la Déportation*, création du *Comité du Souvenir français de Caluire*, jury du *Prix du civisme* de l'Ordre du Mérite... Elle est aussi chevalier des Palmes académiques.



**JACQUES TEULLET, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
PLACE BELLECOUR (8 MAI 2015)**

Jacques Teullet, membre du comité d'honneur de la Fondation Maréchal de Lattre de Tassigny, adhérente de l'ARM, a été également décoré de la Légion d'honneur, le 8 mai 1945 à Bellecour.

Engagé à l'âge de 17ans 1/2, il est volontaire pour rejoindre la Première Armée dans les Vosges. Affecté à la 5ème Division blindée, il participe aux campagnes d'Alsace, d'Allemagne et d'Autriche...Il est décoré de la Croix de guerre à 18 ans.

Après-guerre, il milite activement au service de la mémoire des combattants (Association des anciens de Rhin et Danube, de la 5è Division blindée, du Maréchal de Lattre...).

© Le Progrès, 9 mai 2015

**GABRIEL VÉNIAT, CHEVALIER DE L'ORDRE DU MERITE  
NÉCROPOLE DE LA DOUA, 12 MARS 2015**

Ici même, le 21 février 2014, les Rescapés de Montluc avaient tenu à rendre un solennel hommage à Henri-Edouard Galdin, franciscain à jamais passé à la postérité avec l'appellation « Frère Benoît », son nom de bure.

Légendaire chercheur et découvreur de cadavres d'internés à Montluc, massacrés ou fusillés en 43 ou 44, il fut aussi avec sa modeste et rieuse humanité un inoubliable consolateur des familles éplorées, croyantes ou non, assez souvent juives.

Comme toute figure de proue, il n'aurait été un emblème de la Libération s'il n'avait été secondé par le discret et éprouvant labeur de « petites mains », ses équipiers bénévoles, parfois jeunes. A l'exemple de leurs devanciers, les adhérents de l'ARM toujours veulent se souvenir et agir. C'est ainsi que le 28 janvier 2013, l'Association avait adressé un dossier au préfet de région, préfet du Rhône, en vue de l'attribution de l'Ordre du mérite à Gabriel Veniat, l'un des jeunes équipiers du Frère.

Cette reconnaissance républicaine lui ayant été accordée en fin d'année dernière, qu'avec ces quelques lignes le préfet Jean-François Carencro trouve une nouvelle fois l'expression de la parfaite gratitude de l'Association.

Dans quelques instants, Jeanine Ranque-Pellet, ès qualité de chevalier de la Légion d'honneur, tu vas officialiser cette décoration en la remettant à Gaby.

Résistante du Réseau Pat-Evasion, tu fus arrêtée le 29 mars 1944 à Lyon, puis jetée dans la cellule 18 de la prison de Montluc jusqu'au 24 avril suivant, jour où tu fus heureusement libérée.

Adhérente du premier jour, tu es la doyenne des cotisants, aussi connais-tu de longue date le récipiendaire. Pendant des années tu as été la compétente trésorière de l'ARM ; au nom des adhérents, mille mercis à toi pour ce que tu as fait et continues de faire avec ton ardeur juvénile.

Fils d'un tailleur d'habits et d'une couturière, Gaby tu es né à Lyon le 2 novembre 1927. Dès l'âge de 15 ans, soit quelques semaines après la mort de ton père, tu dois commencer à travailler.

Garçon de courses, tu es également membre d'une troupe scout. Sur la demande de ton chef, tu intègres en janvier 44 les rangs des Equipes nationales. Outre des permanences au centre d'accueil, tu participes à une intervention à la périphérie de Vénissieux, où les Alliés ont lâché des bombes à retardement. Peu après, jugeant les Equipes nationales proches du gouvernement de Vichy, tu les quittes pour œuvrer avec la Croix-Rouge du deuxième arrondissement de Lyon.

Rapidement formé, tu deviens secouriste des équipes d'intervention. Ainsi le 26 mai 1944, tu apportes ton concours au sauvetage des blessés et à l'évacuation des cadavres du bombardement allié sur le quartier Jean-Macé (de Lyon).

Trois jours plus tard, tu rejoins Marseille, aussi bombardée, pour assister un chirurgien qui pratique sans anesthésie des réductions de fractures.

Tu es dépêché le 20 août 1944 à Saint-Genis-Laval, où environ 120 détenus de Montluc viennent d'être au Fort de Côte-Lorette assassinés par les Allemands. C'est un bref passage car tu es jugé trop jeune pour courir le moindre risque face à l'occupant, toujours présent dans les environs.

Après ta rencontre avec le Frère Benoît, tu obtiens son autorisation de rejoindre le dépôt mortuaire d'Oullins, ville où la bataille de la libération a débuté. En charge de l'identification des cadavres des victimes civiles et militaires acheminés par les équipes d'urgence de la Croix-Rouge, tu apportes aussi ton aide pour le toilettage des morts et l'accueil des familles.

Quelques jours plus tard, tu prends sur ton temps de congés pour participer à l'identification des 109 internés de Montluc assassinés entre les 18 et 21 août sur le terrain de l'aérodrome de Bron.

En septembre 1945, également pendant tes vacances tu effectues les mêmes tâches ici, aux abords du stand de tir où, entre octobre 43 et juillet 44, quatre-vingt-huit internés de Montluc ont été fusillés par les Allemands, après un simulacre de procès.

Après-guerre tu suis une formation à la mécanographie, fais carrière dans cette branche, puis dans l'informatique, tout en œuvrant au conseil départemental de la Croix-Rouge.

Sous la direction de la gendarmerie, tu participes notamment à l'animation de postes de secours routier et organises une équipe de secouristes parachutistes.

Retraité depuis 1987, tu es toujours membre de la Croix-Rouge de Lyon. Titulaire de la médaille commémorative 39/45, avec la barrette Défense passive, tu as également été honoré par la médaille de la Jeunesse et des sports et par la médaille de vermeil de la Croix-Rouge française.

Au nom de tous les adhérents de l'ARM, merci de tout cœur à toi.

Bruno PERMEZEL





## INAUGURATION DE QUATRE CELLULES MÉMORIAL DE MONTLUC (7 MAI 2015) \*



De gauche à droite : l'une des sœurs d'Hélène, deux filles et un petit-fils d'Hélène .

### Hélène DUBOIS-BERTHAUD (1923-2014)

Fille aînée d'une fratrie de 18 enfants, Hélène Dubois entre en Résistance à l'âge de 18 ans. Ses premières missions sont pour l'organisation ROP (Recrutement opérations et propagande), puis *Combat*. « Moineau » entre ensuite dans les MUR (*Mouvements unis de Résistance*) où elle assure de nombreuses liaisons à bicyclette pour les maquis de l'Ain, de la Saône, de la Loire et du Jura. Début 1944, elle est affectée auprès du chef régional des MUR Alban Vistel.

Dénoncée par une Française, agent double de l'Abwehr, elle est arrêtée à Lyon le 3 août 1944. Interrogée et torturée durant 10 jours

dans les locaux de la Gestapo (à Bellecour), elle est internée à Montluc, où elle rentre le soir après les interrogatoires . Elle y séjourne d'abord dans les caves, puis dans les cellules 6 et 29. Promise aux exécutions, elle est sauvée par la libération de la prison le 24 août.

Elle reprend aussitôt du service au sein des groupes francs de résistance, pour la libération de la région lyonnaise, puis pour épargner des maltraitances aux « femmes tondues » dans le cadre de l'Epuración. Elle rencontre Rodolphe Berthaud qu'elle épouse après-guerre. Ils auront trois filles. Tous deux organisent de nombreux événements sportifs destinés à financer des œuvres de secours à des enfants de résistants et de déportés.

Hélène Berthaud ne cessa de témoigner de son parcours auprès des publics scolaires, notamment au Mémorial de Montluc, depuis son ouverture.



Deux fils de Pierre.

### Pierre FREY (1921-1991)

Pupille de la Nation, Pierre Frey, à la suite de la défaite de 1940, interrompt ses études en classe préparatoire à l'Ecole centrale de Lyon, pour s'engager dans l'armée d'armistice. En novembre 43, sous le nom d' *Ubu* il rejoint le MRPDG (*Mouvement de résistance des prisonniers de guerre et des déportés*), créé pour permettre l'évasion des prisonniers, puis évoluant vers les missions de renseignement militaire et de réalisation de faux papiers. Pierre Frey est en charge du recrutement et de la diffusion de tracts, puis prend la place de chef de la filière « faux papiers ». Depuis la commune de Dardilly (ouest lyonnais), il fournit de nombreux documents d'identité à des Juifs et à d'autres organisations, dont de nombreux maquis. Il est à l'origine du maquis des monts de La Madeleine (au nord de Tarare, Rhône) et étend l'action de son organisation jusqu'à Saint-Etienne.

Le 12 mai 1944 à Lyon, il est arrêté sous la fausse identité de Robert Pral, en compagnie de François Laporte, responsable du Réseau *Charette* pour la Loire, mort en déportation. Interrogé et torturé pendant de nombreux jours, il est enfermé dans la cellule 124 de Montluc. Il doit la vie à une erreur sur son nom et à la libération de Montluc le 24 août.

Après la guerre, Pierre Frey intègre l'Ecole centrale et en sortira ingénieur, comme il le souhaitait.

### Maurice PAGENEL (1904-1944)



René Pernot, résistant déporté de Cormatin, représentant le 7 mai la famille Pagenel.

Architecte, père de quatre enfants, Maurice Pagenel réside à Cormatin (Saône-et-Loire) et sert comme sergent-chef dans l'armée française au cours de la Campagne 1939-1940. Fait prisonnier, il reste deux années en captivité. Dès son retour, il met sur pied des organisations de résistance dans le Mâconnais.

Il est nommé chef départemental de l'*Armée secrète* (branche armée et militarisée des MUR) pour la Saône-et-Loire. Il est secondé pour le secteur de Mâcon par un officier de carrière, le capitaine Jean Greyfié de Bellecombe. Tous deux, jeunes et dynamiques, mettent sur pied de nombreux maquis dans le département, leur fournissent du matériel et des armes, et en forment les cadres.

Averti de la possible présence d'un agent double dans son organisation, Maurice Pagenel - Danglar en Résistance - refuse de cesser son activité. Le 23 janvier 1944, la Gestapo de Lyon l'arrête ainsi que de nombreux membres de l'AS, dont Greyfié de Bellecombe, ainsi que des résistants de Blanot et le maire de Cruzille. Ils sont tous conduits à Montluc.

Très durement torturé avenue Berhelot, Maurice Pagenel y décède dans la nuit du 28 au 29 janvier 1944. Le capitaine Greyfié de Bellecombe sera lui aussi assassiné. Le corps de Maurice Pagenel est remis à sa famille et, le 4 février 1944, malgré la présence des troupes allemandes, c'est une foule nombreuse qui lui rend hommage à Cormatin.

### Georges TASSANI (1922-2009)



Cathy, fille de Georges et sa fille.

Son père étant décédé, Georges Tassani doit travailler dès l'âge de 14 ans. Grâce à des connaissances familiales, il prend différents contacts dans la clandestinité. Au cours de l'année 1943, il est requis pour le STO. Réfractaire, il participe à la diffusion et au transport de journaux et tracts clandestins. Un ami, Robert Deloule, membre du MRPDG, le conduit au mois de juin au maquis de Villechenève (Rhône).

Georges est hébergé dans la ferme d'un résistant, Claudius Carton, qui sera, ainsi que Robert Deloule, arrêté par la suite. Internés à Montluc, ils seront rescapés de la déportation.

Georges Tassani, *Jim* dans la clandestinité, travaille au ravitaillement du maquis. Homologué agent du Réseau *Charette* en août 1943, il stocke et achemine vers Paris et Clermont-Ferrand des armes, du matériel et des tracts.

Il réalise aussi des faux papiers. Victime d'une dénonciation, il est arrêté à Lyon le 28 mars 1944, interrogé et torturé, interné à Montluc (cellule 124) sous sa fausse identité de Georges Teyni. Déporté à Buchenwald, il est envoyé au camp extérieur de Mittelbau-Dora, puis affecté à de nombreux Kommandos, dont Ellrich et Harzungen. Evacué sur Bergen-Belsen, il y est libéré le 15 avril 1945.

Après la guerre, il milite au sein de nombreuses associations d'anciens internés et déportés. Il prend la suite de Robert Vallon à la présidence de l'ARM, de 1997 jusqu'à sa mort en 2009, et œuvre dès l'année 2000 pour le classement du site de Montluc et sa transformation en lieu de mémoire.

\* Les textes de ces quatre biographies sont extraits des panneaux figurant dans les cellules de Montluc.



### MARCEL MÉNEQUIER

(29 novembre 1919 - 4 janvier 2015)

Allocution prononcée lors de ses obsèques



En tant que président de l'Union nationale des combattants de Saint-Dié, il m'incombe d'adresser le dernier salut à un Français

qui n'a pas hésité à risquer sa vie, dans la clandestinité, pour que le pays soit libéré de la tutelle insupportable de l'Occupant.

Avant d'être un « Soldat de l'ombre et du refus », Marcel Ménequier se destinait par sa scolarité aux métiers de la restauration. Né en novembre 1919 à Saint-André-les-Vergers, sur cette terre auboise qu'il va retrouver demain, cet autodidacte partagea le sort de la classe 39 plongée dans le désastre de la Nation. Son amertume se transforma en refus déterminé des conditions imposées par l'Occupant.

Première étape, les Chantiers de jeunesse pour subsister, puis son mariage le 21 mars 1942 avec Andrée Welcker, d'origine haut-rhinoise. Le refus de sa réquisition au titre du STO fut son premier acte d'insoumission et de patriotisme résolu. Doué d'un fort caractère, il rejoignit le maquis de Pierre-Blanche en Haute-Savoie, où étaient mis en œuvre des parachutages. C'est là qu'au cours d'une opération de ravitaillement, Marcel Ménequier fut fait prisonnier par les Italiens\* et remis, comme résistant manifeste, directement entre les griffes de la Gestapo.

Il fut enfermé à Lyon à la prison de Montluc, lieu de silence absolu sous la menace des coups. C'est là que le sinistre Barbie effectuait ses choix dans la masse des détenus : pour les uns, le poteau d'exécution par dizaines, pour les autres, par centaines, les camps de concentration par convois ferroviaires, via Compiègne. C'est dans cette direction que Marcel fut embarqué, mais, en gare de Dijon, il parvint avec un camarade de Montluc à fausser compagnie à ses gardiens. Leur évasion réussit. De peu, il avait échappé au pire destin, avec pour seul objectif de prendre les armes dans un maquis.

Ayant adopté une identité imaginaire et s'étant composé un autre personnage, il dut vivre dans un climat de méfiance, de suspicion et de débrouillardise, laissant son épouse en toute ignorance de son existence, alors même qu'un fils Gérald lui était né. N'ayant en tête que de rejoindre des résistants de sa trempe, il trouva à servir dans ce département de l'Aube qu'il connaissait si bien, dans le maquis de Metz-Robert.

La délivrance arrivant, il participa comme FFI à la libération de Troyes, mais la guerre n'était pourtant pas terminée, puisqu'il fut rappelé pour six mois sur ordre de De Gaulle à Brienne-le-Château, pour désarmer les maquisards.

Rendu à la vie familiale, le défunt entra aux abattoirs de Troyes, reçut des formations aux écoles vétérinaire de Lyon et de Toulouse, et termina sa carrière comme technicien des services vétérinaires de l'Aube.

Deux fils sont issus d'une union de 73 ans, Gérald et Jean-Louis, décédé en avril 2009. C'est pour se rapprocher de leurs enfants que Marcel et Andrée, à présent âgée de 94 ans, ont choisi, en mai 2012, de vivre à Sainte-Marguerite\*\*, laissant aux leurs un exemple de droiture et de fierté.

L'Union nationale des combattants s'incline devant la mémoire d'un des derniers internés membres de l'Association des rescapés de Montluc, et vous fait part, Madame, ainsi qu'à vos enfants, de ses sentiments de respect et de condoléances.

Hubert BERNARD

\*Ndlr : le 7 juillet 1943.

\*\*Ndlr : dans les Vosges.



**JEAN CUILLERON**  
**(1925-2015)**



Jean-Alexis Cuilleron, né le 18 novembre 1925 est le benjamin d'une fratrie lyonnaise de six frères et sœurs (dont deux décédés très jeunes). Son père Antonin, employé à la Banque de France, avait commencé la

guerre de 14-18 comme adjudant au 52<sup>e</sup> RI. Laissé pour mort à Lihons (Somme) fin octobre 14, il avait été retrouvé et soigné par l'armée allemande, puis interné au camp de Güstrow. Cette expérience éprouvante a probablement contribué à l'engagement de Jean Cuilleron dans la Résistance.

Lors de son arrestation et de son emprisonnement en 1944 à Montluc, Jean Cuilleron est employé à la Poste de Caluire, emploi très favorable pour une activité d'agent de liaison, peut-être favorisée par des contacts avec d'autres collègues sur place (possiblement, Edouard Bontoux, père de son ami Henri).

Il consacre l'essentiel de sa carrière professionnelle à des activités de représentation commerciale dans le domaine du matériel automobile. Après une formation en mécanique au lycée technique du boulevard des Tchécoslovaques, il a la malchance de perdre une phalange dans un accident du travail, ce qui l'oblige à se réorienter dans une activité commerciale. A la suite de diverses expériences, il choisit la profession de VRP multicartes en équipement automobile, qui convient bien à son indépendance et à sa personnalité.

Particulièrement ouvert et serviable, il s'est beaucoup construit par la lecture de livres et journaux, plus pour accroître sa culture que pour se distraire. Il fut un abonné assidu du *Canard enchaîné* en lien avec des convictions politiques qui l'ont porté à un moment vers le PSU de Michel Rocard.

Amateur de football, il exerça des fonctions occasionnelles d'arbitre.

Comme beaucoup d'acteurs impliqués dans la Résistance, Jean Cuilleron n'a jamais souhaité parler de cette époque dans le cadre familial. Aussi longtemps que son état le lui a permis, il a gardé des contacts avec des anciens de Montluc, participant fidèlement à la réunion mensuelle de l'Association. Diverses informations familiales attestent de rencontres après-guerre avec des personnages influents de la Résistance pour des conversations privées restées sans témoin.

Son action d'agent de liaison, sans doute multiple et discrète, s'est terminée par son arrestation au cours d'un déplacement vers le nord de la région lyonnaise pour recherche d'approvisionnement. Selon des témoignages de descendants de résistants, il assurait à ce moment-là une liaison avec le maquis FFI de l'Ain (Camp Didier) et intervenait pour mettre à l'abri et ravitailler la famille de Jean Gouailhardou poursuivie en raison de ses activités de Résistance.

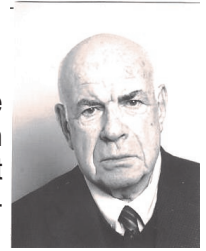
La nature, l'intensité et les conséquences des sévices que Jean Cuilleron est présumé avoir subis pour le faire parler restent mal connus ; sans doute furent-ils seulement confiés à sa mère qui a aussi voulu garder le silence. Malgré son jeune âge, Jean aurait réussi à ne pas parler, protégeant ainsi des personnes recherchées.

Claude-Yves Cuilleron  
son neveu



De g. à dr. Gilbert avec ses deux frères Claude et Robert (1940).

## GIBERT FRANCK (1926-2015)



Né à Paris en février 1926, Gilbert Franck est l'aîné d'une famille de six enfants. De son enfance scoute il tient certainement son goût pour la vie associative. Ses études sont brillantes, il est admissible à l'Ecole Polytechnique. Il voulait devenir pilote d'es-sai.

En février 1944, arrêté, il réussit à se débarrasser des documents qu'il porte sur lui pour la Résistance. Sa mère et ses cinq frères et sœurs sont arrêtés quelques jours après à Valence. Toute la famille se retrouve à Montluc. Son père, en poste à Clermont Ferrand, se constitue prisonnier pour rejoindre sa famille. Tous déportés à Auschwitz, sa mère et ses frères et sœurs sont assassinés. Son père meurt d'épuise-ment un peu plus tard. Lui est transféré à Buchenwald et à la mine de Jawischowitz. Libéré le 11 avril 1945, il souffre de gelures aux jambes et aux pieds. La médecine ne pourra pas le soulager. Frappé par le typhus, il est très amaigri, se déplace avec des béquilles. Ses oncles et tantes l'ac-cueillent et prennent soin de lui.

A son retour de déportation, il réussit le concours d'entrée à l'Ecole de physique et chimie de Paris et devient ingénieur chimiste. Ses camarades de promotion resteront ses amis tout au long de sa vie.

Ses premiers emplois, dans l'industrie papetière, le conduisent dans la région Rhône-Alpes. En 1959, au Salon de la Chi-mie il rencontre sa future épouse. Il dirige une grande entreprise qui produit des revêtements de sol à Nancy puis au Luxembourg, ensuite en Belgique, dans le même groupe. Au début des années 70, il rejoint sa femme et sa fille à Lyon. Il prend la direction d'une école privée spécialisée dans les formations tertiaires. Dans les années 80, il rejoint le groupe Allibert, toujours pour diriger une unité de production. Tout au long de sa vie active, il est très apprécié pour ses qualités humaines et ses aptitudes à diriger et à gérer une entreprise.

Tout au long de sa vie, il s'est investi énormément dans la vie associative. Il a été président du club de rugby de Nancy et arbitre. Il a fondé une association d'archéologie à Lyon. Très intéressé par les premiers temps du développement du Christianisme, il a aidé la création de l'Association pour l'Antiquité tardive, groupe international de recherche et d'études sur le début du moyen âge.... Pendant sa retraite, il agit également pour la préservation du patrimoine rhône- alpin, il de-vient rapidement un interlocuteur incontournable. Il connaît parfaitement le territoire régional et est sensible à la beauté des lieux. En fait, il connaît chaque petite commune de France. Son sens de l'orientation est légendaire.

Il aime la nature, les arbres, les fleurs, les animaux (les oiseaux, les écureuils, les chiens, le cheval qui lui a sauvé la vie quand il travaillait à la mine, en déportation). Jusqu'à ses derniers instants, la musique a eu une place très importante dans sa vie. Il partageait avec sa femme, l'amour des livres, de la langue française, de la langue allemande, du chant.

Pendant toute sa vie, il a eu foi en l'homme. Extrêmement fidèle dans ses amitiés, il prenait soin de chacun de ses amis. Il était un pilier pour tous. Sa famille était très importante pour lui.

Malgré un AVC en janvier 2014 qui le laisse hémiparétique, soutenu par sa femme, il prend le temps, l'occasion et le cou-rage de témoigner sur la période de la déportation. Ce qu'il avait toujours obstinément refusé de faire. Le 23 avril 2015 il finit sa vie calmement entouré de sa femme, de sa fille et de ses petites-filles. En 1970, il avait décidé de faire don de son corps à Faculté de Médecine de Lyon. Ses cendres ont été dispersées dans le Jardin du Souvenir du cimetière de La Côte-Saint-André.

Par son épouse Charlette et sa fille Nicole (mai 2015)



Ses sœurs Nicole, Jacqueline et Lise, jumelles.



Sa mère Jeanne a fait des études d'histoire de l'art et a traduit des livres en Braille.



Son père Louis était ingénieur de Centrale Paris, Croix de guerre 14-18 et chevalier de la Légion d'honneur.

## SOIXANTE-DIXIÈME ANNIVERSAIRE DU DERNIER CONVOI DE DÉPORTÉS DE MONTLUC (11 AOÛT 2015)

L'ONACVG du Rhône, l'Association Les Fils et Filles des déportés juifs de France et l'ARM se sont associés pour cette commémoration, qui s'est d'abord déroulée en gare de Perrache, puis au Mémorial de Montluc.



Dans le hall de la gare, de grandes affiches, mises en place à côté de la plaque souvenir, rappelaient les circonstances et le terrible parcours du convoi du 11 août emmenant plus de 630 déportés, juifs (vers Auschwitz), résistants et rafles (vers Ravensbrück pour les femmes et le Struthof pour les hommes).

A Montluc, une assistance nombreuse participait à cette cérémonie souvenir, au cours de laquelle Antoine Grande, Arno Klarsfeld et Colette Grivaud sont intervenus, avant la lecture de la liste des déportés, par de nombreux lecteurs dont plusieurs parents des victimes, très émus. Le même jour, l'ONACVG inaugurait une exposition sur le convoi dans le chemin de ronde menant au mur des fusillés.



Poème lu par Colette Grivaud :

*Dites, vous ne savez pas ce qu'était la nuitée... au camp  
Non vous ne pouvez pas...  
Quand, dans votre lit douillet  
Vous vous glissez le soir, au creux de l'oreiller  
Dans une douce chaleur, vous vous pelotonnez  
Après avoir poussé le bouton de la télé...  
...Là-bas, sur notre paille, toutes recroquevillées  
Nous étions serrées sur nos châlits, parquées  
Tête rasée, matricule bien rangé  
Nous pensions dans le froid, à des rêves insensés  
Rejoignant au loin la famille, le foyer  
Les enfants, le pays, les voisins, le passé.*

*Dites, vous ne savez pas ce qu'était la journée... au camp  
Non vous ne pouvez pas  
Quand au son du réveil encore ensommeillée  
Et que, plus ou moins gaie, sautez d'un pied léger  
Pour partir au travail, au bureau, au chantier,  
En rechignant parfois que ce n'est pas férié...  
...Là-bas sous la matraque, les cris, les coups de pied,  
Il fallait bien sûr, surtout ne pas traîner  
Pour l'appel dans la pluie, la neige, toutes dressées  
Et puis, après « l'ersatz », suivre le défilé  
Qui nous menait dare dare, cinq par cinq alignées  
A l'usine, poussées par les SS, les chiens, pour aller travailler.*

*Dites, vous ne savez pas ce qu'était le diner...au camp  
Quand parfois, sans doute fatiguée,  
Descendant de voiture vous vous précipitez  
Dans votre cuisine, par vos soins installée  
Devant la table mise, respirez le fumet  
...Là-bas, il nous fallait faire la queue, harassées  
Tendre la « Schüssel » d'une main décharnée  
Pour qu'une matrone, en même robe rayée  
Vous verse une louchée en comptant les tickets  
Après le quignon de pain, souvent moisi, infect  
Regagner au plus vite le troupeau regroupé.*

*[...] Dites vous ne savez pas comment on a subsisté  
...au camp  
Non vous ne pouvez pas...  
Vous qui peut-être n'avez pas à compter  
Pour joindre les deux bouts ou faire votre marché  
Sans idée de partage, vous pouvez profiter  
Des bienfaits de la vie en toute liberté...  
...Là-bas, si nous avons pu, enfin, retrouver  
Les choses de ce monde qu'on dit civilisé,  
Il a fallu bien sûr, apprendre à partager  
Gamelle, couverture, sévices et espérer  
Ensemble, sans flancher, qu'on sache ou non prier  
Que solidarité rime avec fraternité...*

*Dites vous ne savez pas, non vous ne savez pas  
...vous ne pouvez pas  
Et pourtant là-bas...tous ces mannequins rayés,  
rasés, traqués  
En subissant cela, obligés d'accepter  
N'avaient qu'un seul espoir, un rêve, une pensée  
Que plus tard, chez eux, ceux qu'on avait laissés  
Comprendraient peut-être combien la Liberté  
Avait coûté si cher pour la réaliser...*

*[...] Vous ne savez pas qu'eux, les rescapés,  
En voyant aujourd'hui le monde se lamenter  
Avec, généralement, bien de quoi subsister,  
Revoient tous ces enfants au regard égaré  
Qui ne sauraient sans doute plus jamais jouer  
Revoient ces crématoires où toute la journée  
Les corps squelettiques des pauvres déportés  
Y étaient enfournés...  
Revivent les heures sombres, sur la paille, allongés,  
Revivent les horreurs et...toujours étonnés  
D'être après 40 ans, dans un monde désaxé  
Se demandent pourquoi tant d'êtres furent sacrifiés !  
... Non vous ne savez pas, bien sûr,*

*Mais vous ne pouvez pas !*

Réjane Gateau/Ravensbrück 42177  
(non passée à Montluc)

## SOIXANTE-DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE MONTLUC (24 AOÛT 2014)

Depuis sa création en octobre 1944 par quelques généreux internés tout juste libérés, l'Association des rescapés de Montluc a toujours maintenu haut l'idéal de ses fondateurs, à savoir leur devise « Se souvenir et agir ».

Depuis quelques années, l'Association s'attache sans relâche à rechercher et à mettre en valeur les parcours et portraits d'époque de celles et ceux qui, parce que résistants, parce que juifs ou parce que raflés, furent un temps en 1943-1944 des hôtes de passage obligés de Montluc, sordide geôle régionale de la *Gestapo*.

Coup d'arrêt à leur liberté, arrêts d'une extrême rigueur, l'enceinte de Montluc leur fut « arrêts du destin ».

Au terme de cette étape, ce fut pour quelques-uns l'agonie après les tortures endurées ou des rafales de mitraillettes en rase campagne ; pour la plupart des autres, ce fut le transport jusqu'à un lieu de transit avant leur déportation, très souvent sans retour ; enfin, pour quelques chanceux, ce fut le retour à la liberté.

... Vint le 24 août 1944 et sa tombée de la nuit. C'était il y a 70 ans !

Issue heureuse d'âpres et interminables journées de négociations, cette nuit blanche fut la nuit-la-liberté pour quelques 800 otages *in extremis* sauvés d'une mort certaine.

Cependant pour bon nombre de conjoints et d'enfants cette nuit de liesse ne tint pas la promesse de l'aube, à jamais elle reste dans leur cœur gravée comme une inscription sépulcrale.

Et dans les bagnes nazis, cette nuit du 24 août fut ordinaire... Après une journée d'esclave, chacun essayait sur son châlit de récupérer quelques forces avant le point du jour qui marquerait la reprise du terrible labeur.

Ce jour, à l'identique de celui de l'inauguration du Mémorial de Montluc, des victimes vont au nom de l'Association prendre la parole. D'abord Clémence-Annick Jayet-Burgard, au nom des résistants et de la petite cohorte des libérés du 24 août. A sa suite, René Pernot, résistant de 15 ans arrêté à la place de son père, également résistant, va s'exprimer au nom des raflés et de ceux qui étaient encore déportés. A Buchenwald où il était, ce jour fut celui du bombardement du camp par les Alliés. Puis Claude Bloch, jeune juif âgé de 15 ans arrêté avec sa mère et son grand-père, rescapé du camp d'Auschwitz, va représenter les victimes de la Shoah.

Bruno PERMEZEL



Qui m'aurait dit, ce 24 août 1944, que 70 ans après, je me retrouverai avec vous pour rendre hommage aux détenus de Montluc, dont beaucoup, fusillés ou déportés, n'ont pas eu la chance de connaître notre libération ? Une pensée pour ceux qui, depuis, nous ont quittés et notamment, pour Hélène Berthaud, notre héroïque « Moineau », ma sœur en Résistance, disparue en mai dernier et qui nous manque tant.

Arrêtée sur dénonciation avec « Moineau » et 28 camarades résistants, 16 hommes et 12 femmes, nous nous sommes retrouvés à la Gestapo. Interrogées avec les sévices d'usage, aucune fille n'a parlé. Sans doute était-ce plus facile pour nous. Le soir, le corps meurtri et la tête vide, nous sommes emmenés, menottés par deux. Le camion nous conduit à Montluc. Certains sont dirigés vers les cellules, d'autres vers les baraques. J'ai la chance d'atterrir au *Réfectoire*. Je retrouve plusieurs camarades arrêtées avant moi, dont Simone Sommer, agent de liaison comme moi. Je vais partager son châlit près de la porte, et, aussi, la vermine qui envahit la paille. Je fais connaissance avec cette chambrée : des résistantes connues ou inconnues, mais au moral d'acier, qui aident les détenues (juives, victimes de persécutions raciales, rafliées) à tenir bon, à espérer.



Nous faisons vite connaissance, échanges culturels, religieux, jeux de mémoire, chansons, mais aussi les fameuses recettes de cuisine énoncées par nos aînées, qui nous font oublier la faim et la mauvaise et unique soupe de midi. Un internement somme toute supportable, sauf le matin : une « souris grise » ouvre la porte et hurle : « *Schnel, schnel!* ». Elle annonce les appels de la journée, appels pour les interrogatoires à la Gestapo, appels « avec bagages » qui désignent la déportation, appels « sans bagage » qui, nous l'apprendrons, signifient l'exécution. La porte se referme avec le départ des détenues. Aujourd'hui, nous ne faisons pas partie des appelées.

20 août. Un appel « sans bagage ». Simone Sommer en fait partie. Elle me confie son petit sac à dos qu'elle ne peut emporter, que je garde précieusement et que je vais rendre à sa famille dès ma sortie. J'apprendrai avec effroi qu'elle a fait partie de l'horrible tragédie de Saint-Genis-Laval, où 120 détenus ont été mitraillés et brûlés vifs.

21,22,23,24 août. Entre espoir et inquiétude. Le 24 août au soir, la porte de la baraque s'ouvre : « *Vous êtes libres* ». Notre liberté a été négociée. Nous nous précipitons dans la cour. Les portes s'ouvrent, claquent par dizaines ; des camarades sortent de leur geôle. L'allégresse envahit les couloirs. On rit, on chante, on s'embrasse, on pleure aussi, de joie. Je retrouve « Moineau » qui était depuis la veille au soir dans la cellule des condamnés à mort, et aussi Jacques Breyton, « Capitaine Marin », dont j'étais l'agent de liaison, et bien d'autres camarades. Une vibrante et retentissante *Marseillaise* envahit la prison, pour nous, notre hymne de liberté. « Moineau » m'a toujours dit avoir entendu *La Madelon*. Mais pour moi, la mémoire est sélective, je n'ai entendu que cette vibrante *Marseillaise* que je n'entends jamais sans me rappeler cet instant unique de Montluc.

La sinistre porte d'entrée s'ouvre. Nous voici dans la rue, nous franchissons le pont du chemin de fer. Nous arrivons au couvent très proche. Des sœurs franciscaines nous accueillent avec de radieux sourires, aménagent des dortoirs de fortune, matelas au sol et draps immaculés : le paradis après l'enfer ! Merci, merci mes sœurs ! Le lendemain matin, une messe d'action de grâces est dite aux Missions africaines, de l'autre côté du cours Gambetta, chez les religieux qui ont accueilli les hommes.

Puis ce sont les émouvants « *Au revoir* », la rue...Je suis libre. Je prends à pied le chemin de la rue d'Ainay. Au numéro 3, je pousse la porte du magasin de maman. Elle est là, étonnée, mais aussi submergée de bonheur. Nous nous étreignons longuement sans un mot, notre émotion est trop forte. En relevant la tête, je m'aperçois que ses beaux cheveux bruns sont devenus tout blancs. Le choc de mon arrestation. A midi, mon père rentre de son travail. Il a fait toute la guerre de 14-18. C'est les yeux pleins de larmes qu'il retrouve sa fille.



Lyon n'est toujours pas libérée. Le lendemain 25 août, je retrouve un point de chute à Villeurbanne et participe, avec des camarades, à la libération de la ville. Nous reprenons tout de suite contact avec d'autres camarades pour continuer le combat. J'apprendrai que les 16 autres camarades masculins arrêtés avec nous ont été fusillés la semaine précédente. Nous, les filles, nous sommes vivantes.

Le 3 septembre, c'est la libération de Lyon par la 1<sup>ère</sup> armée du général de Lattre de Tassigny, qui a débarqué en Provence le 15 août précédent. Il préside place Bellecour une importante cérémonie avec les élus et les combattants de la Résistance.

Soixante-dix ans après, nous n'avons rien oublié. Nous sommes heureux et rassurés de voir les jeunes générations passionnées par l'Histoire vécue par leurs grands-parents.

Un grand merci de votre présence, pouvoirs publics, associations d'Anciens combattants, familles, jeunes et amis.

Merci aussi à la direction de l'Office national des Anciens combattants, à nos chers porte-drapeau, et à notre président, Bruno Permezal, dont le monumental travail de recherche a permis le classement de notre prison en Mémorial national.

Merci, merci, merci !

### Montluc, 24 août 2014, intervention de René Pernot



Il y a 70 ans le lourd portail de cette sinistre prison Montluc s'ouvrait à la liberté pour ceux qui étaient encore prisonniers des Allemands.

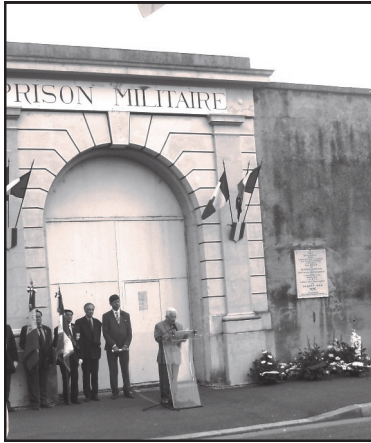
Nous sommes présents pour commémorer cet événement, à la fois mélange de tristesse et de joie. Tristesse à la pensée de tous ceux (hommes, femmes, enfants) qui, avant cette libération, ont souffert aux mains de ces tortionnaires dirigés par l'horrible Klaus Barbie ; tristesse à la pensée des déportés dans les camps nazis, et plus terrible encore, à la pensée des fusillés ou, plutôt, assassinés par ces « Boches », assoiffés de mort, et, ceci, à la veille de cette liberté chérie pour laquelle ils s'étaient battus et avaient été emprisonnés.

Ayant quitté Montluc pour le camp de Buchenwald le 13 janvier 44, je ne puis évoquer cette libération. A Buchenwald, ce 24 août après-midi, 300 avions anglais déversaient leurs bombes, non pas sur le camp mais sur le site des usines qui employaient les déportés, et sur les casernes SS. Malheureusement, de nombreux déportés furent tués...

J'ai une pensée toute particulière pour les hommes de mon village, Cormatin, et de ses alentours, qui ont été arrêtés le 23 janvier 44 : Jean Greyfié de Bellecombe et Maurice Pagenel, chefs de l'*Armée secrète* de Saône-et-Loire, morts sous la torture (respectivement à Montluc et avenue Berthelot), Louis Delorieux, Joanny et Joseph Commerçon, fusillés à Neuville-sur-Saône le 12 juin 44, Roger Salin, fusillé à Villeneuve-sur-Ain le 13 juin, Jean Jusseau, Joanny Sangoy et Pierre Commerçon, tous trois morts dans le convoi 7909 de Compiègne à Dachau, entre le 2 et 5 juillet 1944. Ils faisaient partie des résistants de la première heure.

Merci à vous tous de m'avoir écouté !

## Montluc, 24 août 2014, intervention de Claude Bloch



28 juin 44 : Philippe Henriot, ministre de l'Information du gouvernement de Pétain est tué par des résistants. Aussitôt des représailles sont décidées et Paul Touvier, chef de la Milice de Lyon lance ses hommes à la recherche de Juifs. Le 29, 7 juifs sont exécutés devant le cimetière de Rillieux.

Depuis février 44, ma mère et moi vivons à Crépieu avec mes grands-parents maternels, mon père étant décédé en 38. Ce 29 juin, ma mère est en congé maladie, je suis en vacances scolaires et ma grand-mère part faire des courses à Lyon. A 11 h 45, deux hommes arrivent pour nous arrêter. Je reconnâitrai après-guerre sur une photo que l'un d'eux était Touvier. Nous sommes emmenés au siège de la Gestapo place Bellecour.

Ma mère et mon grand-père sont conduits dans les étages pour interrogatoire et moi dans la cave. Mon grand-père succombe au cours de l'interrogatoire et on ignorera toujours ce qu'est devenu son corps. Le soir, ma mère et moi nous sommes emmenés avec d'autres détenus dans cette prison de Montluc, ma mère en cellule et moi dans la « Baraque aux Juifs ».

Au cours de mon séjour ici, deux appels ont lieu avec la mention « sans bagages », signifiant que les appelés allaient être fusillés dans la journée. Le 20 juillet 44, mon nom est cité dans un troisième appel qui se termine par la mention « avec bagage », ce qui signifie un transfert ailleurs. Ma mère est également appelée.

Le 22 juillet, nous arrivons au camp de transit de Drancy. Nous y verrons arriver 300 enfants provenant de maisons ouvertes dans la région parisienne au début des rafles de familles juives. A cette époque, les Allemands n'emmenent vers l'inconnu que les adultes, jusqu'à ce que René Bousquet, notoire collaborateur français, demande, à la mi-année 42, qu'on les transporte aussi, ne sachant plus quoi en faire.

Le 31 juillet, nous partons en wagons à bestiaux, avec les 300 enfants, à 80/90 par wagon, prévu pour 40 personnes, sans eau ni nourriture. C'est le dernier départ de Drancy pour Birkenau (Auschwitz II), le convoi 77.

Le 3 août, nous arrivons au terme du voyage, il y a des morts.

A la descente du train, les hommes sont triés d'un côté, les femmes de l'autre. Séparé brutalement de ma mère, je ne l'ai jamais revue : sélection de ceux qui entrent au camp, et de ceux (et celles) qui sont immédiatement gazés. Ce fut le cas des 300 enfants.

Je séjourne au camp d'Auschwitz jusqu'à fin décembre 44, subissant brutalités, manque de nourriture, travail harassant (Kommando de terrassement). De nombreux déportés succombent d'épuisement ou de maladie, sans compter les sélections au cours des interminables appels de ceux envoyés dans les chambres à gaz.

Fin décembre 44, je suis transféré à Stuthoff, en Pologne. Fin avril 45, évacuation de ce camp, voyage à fond de cale d'une péniche, puis transfert sur un vieux cargo ancré en rade de Flensburg (Allemagne).

Enfin, le 10 mai 1945, deux jours après la capitulation nazie, la Croix-Rouge suédoise nous évacue en Suède, où je reste deux mois (à mon arrivée, le médecin estimait ma survie à 24 heures, il me l'a dit au bout de 10 jours de soins).

Le 20 juillet 45, je débarque à Cherbourg et le 22, un an après mon arrivée à Drancy, je suis de retour à Lyon. Je retrouve ma grand-mère. Je dois lui annoncer qu'elle ne reverra pas son mari. Je n'ose pas lui dire tout de suite qu'il en sera de même pour sa fille. Je sais qu'elle n'est plus de ce monde.

Au début de cette histoire, j'avais 15 ans, ma mère 40, mon grand-père 70. Mon grand-père s'appelait Lucien-Moïse, ma mère, Eliette, Meyer de son nom de jeune fille...

## Montluc, 24 août 2014, après-midi

Pour le soixante-dixième anniversaire, l'ARM avait réalisé un diaporama de quelques 900 portraits d'époque d'internés retrouvés, montage sonorisé par des textes racontant la libération de Montluc (enregistrés par les adhérents Robert Pedron, Annie Pacaud, Gilbert Latour et Amandine Vinson). Plusieurs séances de présentation ont eu lieu dans le local de la nurserie à Montluc.



A l'occasion de cet anniversaire, la reprise de contact a pu s'opérer avec les responsables des Missions africaines et des Sœurs franciscaines. Les deux couvents étant alors situés à proximité de Montluc, après-guerre, les commémorations du 24 août débutaient toujours chez eux, en reconnaissance de leur accueil, cette nuit-là, des prisonniers libérés. Des représentants des deux communautés ont assisté à la cérémonie et ont également été présents en octobre au Cercle mixte de garnison.



Exposition au Mémorial

Le dernier convoi du 11 août 1944.

Le verre de l'amitié



## SOIXANTE-DIXIÈME ANNIVERSAIRE DU MASSACRE DE SAINT-GENIS-LAVAL (23 - 24 AOÛT 2014)

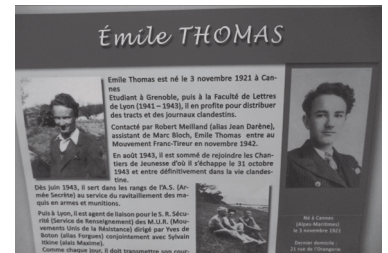


Veillée nocturne du samedi 23.

(organisé par la commune et l'Association pour la Sauvegarde du patrimoine de Saint-Genis-Laval)



Cérémonie officielle, dimanche matin 24.



Exposition sur les victimes L'ARM avait prêté des panneaux sur Montluc.

## JOURNÉES DU PATRIMOINE À MONTLUC (20-21 SEPTEMBRE 2014)



Témoignages de rescapés. De gauche à droite : Jeanine Pellet, Jean Monin, Claude Bloch, Andrée Gaillard, présentés par Philippe Rivé (directeur de l'ONACVG du Rhône).



Bruno Permezel avec Michel Lestrade (ONACVG) et avec Jean Lévy (FFDJF).



Pause, pour les intervenants.

Les images de ces deux journées d'anniversaire ont été largement diffusées avec l'envoi en fin d'année du reportage photo. Sont reproduites ici les différentes allocutions auxquelles ces manifestations ont donné lieu.

### Cercle mixte de garnison de Lyon, 20 octobre



[...] Très chers rescapés de Montluc,  
Presqu'aussi chers adhérents !  
Chers amis,  
Merci à vous tous de vous être déplacés en si grand nombre, parfois malgré l'âge et l'éloignement.

Voici ce soir la fratrie de Montluc rassemblée pour fêter avec émotion, amitié et éclat le soixante-dixième anniversaire de la fondation de l'Association par une poignée d'hommes et de femmes désintéressés et généreux, tout juste libérés des griffes de l'ennemi.

Ce soir, nous rendons hommage à la dizaine de milliers de femmes, d'hommes et enfants entassés un temps plus ou moins long dans la geôle régionale de la Gestapo que fut Montluc en 1943-1944. Français ou non, inconnus ou illustres, peu passés à la postérité, avec ou sans visage, morts à Montluc ou dans l'un des sièges de la Gestapo, « morts pour la France » fusillés ou massacrés dans les environs de Lyon, « morts pour la France » en déportation ou rescapés des camps, libérés le 24 août 1944 ou auparavant, décédés depuis la fin de la guerre, tous sont ce soir bien présents dans notre pensée.

Voici pourquoi nous allons maintenant procéder à une minute de silence en associant à leur mémoire les conjoints et enfants des internés « morts pour la France » qui souffrent dans leur cœur depuis 1943, 1944 ou 1945.

Ce soir, nous avons également et particulièrement une pensée pour les internés qui ne peuvent être présents parmi nous. Par nos applaudissements, nous allons les honorer, comme nous allons honorer les internés présents pour leur témoigner la fidélité de notre affection, ainsi que notre engagement à être les continuateurs du maintien de leur mémoire.

Nous sommes heureux d'avoir parmi nous la résistante internée Jeanine Ranque-Pellet qui est la doyenne des adhérentes car elle est cotisante depuis 1944. Pendant des années elle fut notre trésorière et Georges Tassani la plaisantait en la soupçonnant de financer ainsi ses voyages à l'étranger. Nous pouvons l'applaudir.

L'heure devrait être celle de retracer la déjà longue histoire de l'Association, mais, dans ses grandes lignes, elle est consignée dans la publication *Se souvenir et agir, Montluc 1944-2014* qui vient de paraître. Nous vous invitons à la parcourir.

Oublié pendant des décennies, puis menacé au début des années 2000 par le plan de modernisation des prisons, le site de Montluc était assurément promis aux bulldozers, après avoir été offert à l'appétit des promoteurs.

Si bien que l'appel lancé par l'Association le 24 août 2000 pour la sauvegarde du site par beaucoup fut jugé chimérique. Vestige d'un temps révolu, il fallait – modernité obligeait – tourner la page. Toutefois, le projet Montluc-musée peu à peu rassembla, sans qu'aucune distinction ne puisse diviser les intrépides continuateurs de cette terrible mémoire.

Montluc sauvé, Montluc réhabilité en Mémorial, Montluc visité, revisité, reste à jamais une étape capitale dans l'histoire de l'Association. D'où le lien qui l'unit charnellement au Mémorial. Irréductiblement impliqués dans le présent et résolument tournés vers le futur, les Rescapés de Montluc ont l'impérieuse mission de réussir à sensibiliser les générations de l'après-guerre aux horreurs du nazisme et aux dangers du totalitarisme. « *C'est par manque d'imagination qu'on fait la guerre* », disait Camus.

Également, il appartient à l'ARM de constituer au mieux les dossiers individuels de chaque interné – trois mille cinq cents le sont à ce jour – et de retrouver leur portrait d'époque car une mémoire sans visage n'est assurément pas une mémoire accomplie.

Septuagénaire alerte, l'Association ne serait plus sans la fidélité et l'amitié de ses adhérents, au nombre de 225, dont 33 rescapés. Plus que leurs cotisations, souvent généreuses, le renouvellement de leur confiance est un réel encouragement pour continuer l'exaltant mais difficile objectif à atteindre.

Hommage doit être rendu à Robert Vallon, résistant déporté, qui pendant plusieurs décennies fut président, et à son successeur Georges Tassani, également résistant déporté, qui lui aussi a beaucoup donné de sa personne et qui nous a beaucoup fait rire. Lui, qui ne partait jamais en vacances, reprochait aux internés de ne pas avoir attendu huit jours de plus pour se libérer. Chaque année, disait-il, ils « obligent » les aoûtins à revenir à Lyon le 23 août. Il faut préciser que, le 24 août 1944, il passait ses vacances en Germanie ! Sans son combat inlassable depuis l'an 2000 jusqu'à son décès en 2009, Montluc n'aurait jamais été sauvé des pics des démolisseurs. Sa dernière sortie fut pour Montluc quelques semaines avant sa mort. C'est ce jour-là qu'il intima, à celui qui vous parle, l'ordre de lui succéder. Pour lui avoir répondu que cette question relevait de la compétence du conseil d'administration et qu'en toute hypothèse, interné déporté, il se devait d'attendre l'inauguration du Mémorial, pour passer le relais, votre interlocuteur se fit vertement remettre en place ! Nous pouvons applaudir sa mémoire.

Dans la foulée, nos applaudissements doivent aussi aller à notre discrète et si efficace vice-présidente Andrée Gaillard, internée à l'âge de huit ans avec sa mère résistante, rescapée de la Déportation. Son frère Jean, également résistant passé à Montluc, est « mort pour la France » en déportation. À force de demander sans cesse des dossiers au Bureau des Archives des victimes des conflits contemporains, à Caen, elle a reçu un appel téléphonique véhément pour la prier d'interrompre ses recherches. Jamais elle ne sera au chômage car elle redouble d'imagination pour récupérer partout des parcours d'internés.

Merci à vous, monsieur le préfet de région, préfet du Rhône, qui, très personnellement, vous impliquez dans le fonctionnement et l'évolution souhaitable du Mémorial. Merci à vous, monsieur le président du conseil d'orientation, pour ce que vous avez beaucoup fait, fait et ferez sûrement encore. Merci à vous, monsieur le directeur départemental de l'Office national des Anciens combattants et Victimes de guerre, merci à vous, monsieur le directeur régional du Pôle des sépultures de guerre et des hauts-lieux de mémoire nationale, pour vos implications qui dépassent le cadre de vos missions professionnelles. Merci aussi à vos sympathiques et compétents collaborateurs qui, par leur jeunesse, ne font pas douter de la continuité de l'action. Encore merci à vous, monsieur le directeur du Pôle des sépultures d'avoir, à votre initiative, fait superbement restaurer la plaque commémorative de l'Association des rescapés de Montluc, qui n'avait pas été repeinte depuis son inauguration le 24 août 1946.

Merci à la Ville de Lyon et au Département du Rhône qui, toujours, nous accordent une appréciable et très appréciée subvention. Merci à vous, madame la directrice et aux documentalistes du Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation qui est un partenaire fiable et prodigue pour l'Association.

Merci aux deux députés du Rhône, Dominique Nachury et Georges Fenech qui, par leurs généreuses dotations parlementaires, ont permis de financer nombre de projets de ce soixante-dixième anniversaire.

Merci à Claude Roland qui a filmé les internés en 2011, après l'inauguration du Mémorial, et qui a bien voulu, à partir d'une nouvelle base, imaginer et réaliser le film de l'anniversaire.

Mille mercis et amitiés à celles et ceux qui peuvent ce soir être oubliés !

Enfin, un merci très appuyé à Colette Grivaud, notre secrétaire générale. Elle est la fille de Maurice Grivaud, étudiant résistant lyonnais arrêté à l'âge de dix-neuf ans, interné à Montluc, rescapé de la Déportation. Votre président n'est que la partie visible de l'iceberg, Colette est la cheville ouvrière de l'Association.

Vivent encore très longtemps les rescapés de Montluc, vivent les adhérents, vive éternellement l'Association des rescapés de Montluc, vive la République, vive la France, vive l'Europe, vive l'ONU.

Bruno PERMEZEL

**Anniversaire ARM  
Préfecture de région, 21 octobre  
Réception par le préfet Carencio**



[...] La République, dit-on, est bonne fille...

En cette matinée o combien symbolique et émouvante, pareillement la République se révèle bonne mère à l'égard de ses filles et ses fils qui, pendant un temps plus ou moins long, furent en 1943 ou 1944 les hôtes de passage obligé de Montluc, alors terrible et inoubliable geôle régionale de la Gestapo. Soit parce qu'ils étaient résistants, soit parce qu'ils étaient Juifs, soient parce qu'ils avaient été raflés. Parfois, il y eut des « cumulards ».

« Arrêts du destin », la prison de Montluc fut un carrefour, puis un cheminement pour la dizaine de milliers d'internés qui y furent entassés. Malheureusement, ces enfants, ces femmes et ces hommes sont encore les invisibles de l'histoire du site, l'ambition de l'Association est celle de leur rendre un visage et de retracer leur parcours.

En mémoire des internés « morts pour la France » dans l'enceinte de Montluc ou dans l'un des locaux successifs de la Gestapo, en mémoire des internés « morts pour la France » fusillés ou massacrés autour de Lyon, en mémoire des internés « morts pour la France » en déportation, gazés ou épuisés par le travail ou la maladie, en cette heure il est un geste d'humanité qui doit prévaloir sur tout autre, c'est d'observer une minute de silence. Dans ce souvenir, il convient d'associer la mémoire des internés décédés depuis la fin de la guerre ainsi que les conjoints et orphelins qui ont souffert ou souffrent encore dans leur cœur depuis 1943, 1944, ou 1945.

.....

Probablement, chers internés déportés, votre présence, ici, aujourd'hui, sous les lambris fortement dorés de ce temple de la République, vous apparaît-elle o combien surréaliste, parce qu'en octobre 1944 vous étiez en haillons, affamés..., épuisés par votre labeur d'esclave dans un Kommando ou camp principal. À cette époque, il vous restait encore à subir – le verbe est faible – six mois de calvaire, des mois interminables qui furent les plus meurtriers.

Voici exactement soixante-dix ans qu'une petite poignée d'internés idéalistes et généreux, tout juste libérés de Montluc, eurent l'heureuse initiative de constituer avec de modestes moyens une association sur le fondement de la loi de 1901. D'une part, il s'agissait d'essayer de retrouver la trace des disparus assassinés ou déportés, d'autre part il fallait venir en aide à leurs conjoints et enfants ou orphelins, désemparés tant moralement que financièrement.

L'histoire, la belle histoire de cet engagement, des combats menés et des initiatives entreprises est dans ses grandes lignes présentée dans la publication *Se souvenir et agir, Montluc 1944-2014* qui vient de paraître dans le cas du soixante-dixième anniversaire.

Toujours les marches cadencées, les insignes militaires, les uniformes, les brochettes de décoration..., nombre de contemporains les aiment, mais peu sont ceux qui établissent le lien avec le sang versé. Camus, fils d'une femme de ménage illettrée, résistant de la toute première heure, prix Nobel de littérature estimait que « *C'est par manque d'imagination qu'on fait la guerre* ». En ces temps de progrès technologiques incessants, il est nécessaire que demeure une imagination personnelle perméable à tout conformisme et langue de bois !

Chaque période de notre Histoire a requis des hommes sûrs, plutôt que des surhommes.

Chaque génération hérite et se doit de léguer. Plus que le discours sur « le devoir de mémoire », c'est par ce qu'il fait que l'individu se fait lui-même. Il lui faut agir sur les possibles plutôt que de souvent bavarder sur des vues de l'esprit.

En 2014, il n'est pas concevable de plonger impunément son regard dans les tiroirs du passé de Montluc. Ses « morts pour la France », tout comme ses rescapés, ne peuvent nous être des étrangers. Les uns et les autres, il nous faut savoir vouloir tous les visiter, vouloir retracer leur parcours de vie, vouloir restituer leur visage car une mémoire sans visage n'est assurément pas une mémoire accomplie.

Montrer, non pas démontrer, telle est la noble ambition de l'alerte septuagénaire qu'est désormais devenue l'Association des rescapés de Montluc, pleinement ancrée dans le présent et résolument tournée vers l'avenir.

Les enseignements des drames de l'Humanité ne doivent pas rester stériles. Bien souvent « le grain ne meurt », il est promesse d'une récolte abondante et de qualité. Résistant, bien souvent aussi il survit à l'incendie. Longtemps après, les grains de blé retrouvés dans les pyramides ont germé. Planter un arbre, c'est offrir du beau aux générations suivantes, c'est aussi un acte désintéressé parce que personne ne se souvient de l'auteur de sa plantation. C'est pourquoi, monsieur le Préfet, l'Association est heureuse de vous offrir ce bébé ficus, à feuillage persistant, qui est né à partir d'une graine prélevée dans la nurserie de Montluc. Il est le symbole de la vie qui toujours triomphe sur la mort. Il est aussi le symbole des murs élevés entre les hommes qui, un jour ou l'autre, finissent toujours par tomber, l'histoire récente l'a confirmé.

Monsieur le Préfet, l'Association des rescapés de Montluc vous sait gré d'avoir tenu à recevoir les internés avec autant de cœur que de faste. Depuis votre arrivée à Lyon, nous avons toujours apprécié à sa juste valeur votre engagement tout personnel en faveur du fonctionnement et de la nécessaire évolution du Mémorial de Montluc. Vous n'êtes pas avare de l'emploi du mot « affection » vis-à-vis des victimes du nazisme. Les services de renseignements ne sont pas d'un temps plus que d'un autre, vous n'en faites jamais état, mais nous savons que vous êtes le fils de Guy Carencio, médaillé de la Résistance par décret du 17 juillet 1945.

Également merci à monsieur le président du conseil d'orientation pour ce qu'il a beaucoup fait, fait et fera encore avec passion, conviction et détermination. Merci à monsieur le directeur départemental de l'Office national des Anciens combattants et Victimes de guerre et à monsieur le directeur régional du Pôle des sépultures de guerre et des hauts-lieux de mémoire nationale. Merci aussi à leurs sympathiques et compétents collaborateurs. Encore merci à vous, monsieur le directeur du Pôle des sépultures d'avoir à votre initiative fait superbement restaurer la plaque commémorative de l'Association des rescapés de Montluc qui n'avait pas été repeinte depuis son inauguration le 24 août 1946.

Vivent longtemps les internés de Montluc, vive toujours l'Association des rescapés de Montluc, vive la République, vive la France, vive la paix, inspirée par le bon sens et l'esprit de tolérance.



Bruno PERMEZEL





**Anniversaire ARM**  
**Mairie du 6<sup>ème</sup> arrondissement\*, 21 octobre**  
**Réception par le maire, Christian Blache**  
**et Hervé Brun**



[...] Avant de transmettre le micro à Monsieur Bruno Permezel, écrivain, historien et président de l'Association des rescapés de Montluc, dont le travail et la pugnacité ont permis à Montluc de devenir le site mémoriel protégé que tout un chacun peut désormais visiter, je voudrais réaffirmer combien Monsieur le maire du 6<sup>ème</sup>, moi-même et l'ensemble des élus présents à nos côtés, sommes fiers de vous recevoir aujourd'hui.

Par votre présence et celle de nos autres personnalités invitées, c'est le devoir de mémoire qui prend tout son sens et devient une exigence, face à la résurgence de thèses négationnistes et autres propos et comportements communautaristes si néfastes à l'indispensable cohésion nationale.

Par delà l'exemplarité héroïque de vos vies personnelles, vous êtes pour nos générations d'après-guerre le symbole que rien ne doit être considéré comme à jamais perdu.

Votre choix de résister, cet amour pour la France que chacune et chacun d'entre vous avez payé si chèrement, cette conduite héroïque et cette espérance inouïe qui vous avait transcendés sont des exemples qui doivent donner à nos vies et à nos engagements un sens plus que jamais d'actualité, en ces périodes de doute et d'incertitude.

Vous êtes « nos grands aînés à qui nous devons tant ».

Sachez, Mesdames et Messieurs, que le 6<sup>ème</sup> vous aime...oui...le 6<sup>ème</sup> vous aime immensément !

Hervé Brun, Adjoint Mémoire et Anciens combattants

\* Arrondissement du siège de l'ARM.



Des rescapés, à Montluc le 21 octobre 2014 (de gauche à droite) :  
Claude Bloch, Pierrette Brochay-Rossi, Annick Jayet-Burgard, Andrée Gaillard, Raymond Perriolat,  
Odette Rey-Rambaud, Jeanine Ranque-Pellet et Anne-Marie Curis-Leclère.



## Anniversaire ARM Mairie du 6ème arrondissement, 21 octobre

L'Association des rescapés de Montluc vous sait gré de votre présence à l'occasion de cette cérémonie d'anniversaire ; elle vous remercie très chaleureusement, monsieur le maire et monsieur l'adjoint, d'avoir bien voulu associer l'arrondissement à cet événement. Soixante-dix ans d'existence, c'est fort rare pour une association née de la Seconde Guerre mondiale !

Ces soixante-dix ans, nous les devons à une poignée de femmes et d'hommes généreux et désintéressés qui, quelques jours après leur libération de Montluc le 24 août 1944, ont voulu venir en aide aux disparus et à leurs familles.

L'Association des rescapés de Montluc est pleinement une association du sixième arrondissement. De 1962 à 1972, son siège social a été domicilié 138, rue Vendôme, de 1972 à 1978, 50, boulevard des Brotteaux (Café du Peintre), puis 75, rue Vauban (Maison du Marin). Depuis le 28 novembre 2009, les rescapés sont de retour dans le giron puisque leur siège a déménagé du 80, rue Feuillat pour s'installer 11, rue Laurent-Vibert.

Septuagénaire fringante et entreprenante, l'Association est en perpétuelle phase de croissance et de jeunesse grâce à de jeunes adhérents. À ce jour elle compte plus de deux cent vingt adhérents dont trente-trois rescapés. Au cours de sa déjà longue histoire, l'ARM a eu partie liée avec le sixième arrondissement dans le cadre de ses activités. Le *Bulletin* 67 de l'Association rend compte en ces termes du déroulé de l'arbre de Noël des enfants des victimes de Montluc qui eut lieu à la mairie le 8 janvier 1956, à partir de 14h30 : « *Quelques jolis chants, Bernadette (chanteuse prodige du rire à profusion), Jean Vals et Jako (ventriloques, l'ambiance du cirque), Lino et Fredy (clowns parodistes et musicaux), quelques airs de Noël (par madame Allaric), quelques jeux faciles (par René Nirag, sympathique fantaisiste), un voyage au pays du mystère (avec Jean et Arly Eskamo, illusionnistes). Des chutes, du rire... et de la force, avec les Charlys, acrobates burlesques. Et, enfin, l'arrivée du père Noël.* » Apparemment, ces vedettes ne sont pas passées à la postérité !

Des bulletins ultérieurs ont rendu compte d'arbres de Noël à la mairie du sixième les dimanches 4 janvier 1959 et 22 janvier 1961.

Depuis, le temps a fait son œuvre, les orphelins sont aujourd'hui grands-parents et certains sont arrière-grands-parents ! Toujours ils portent dans leur cœur la douleur de la séparation avec leur père et mère.

Pleinement ancrée dans le sixième, l'Association a constitué, puis inauguré le 1<sup>er</sup> mars dernier, place Puvis-de-Chavannes, une exposition-hommage aux internés de Montluc, habitants ou arrêtés dans l'arrondissement. La plupart étaient résistants ou Juifs. Beaucoup sont morts en déportation, quelques-uns ont été massacrés autour de Lyon. C'est cette recherche, complétée depuis et au'il reste à enrichir, qui est ces jours proposée à l'attention des habitants du sixième. Fort judicieusement, il est prévu, en partenariat avec l'ARM, des visites pour les scolaires.

La guerre détruit des vies pleines d'espérance. « C'est par manque d'imagination qu'on fait la guerre », disait Camus. Tentons d'imaginer que la civilisation du XXI<sup>e</sup> siècle saura inventer la paix...

Pendant les temps dramatiques de notre Histoire, ce sont bien souvent les occasions qui ont révélé les engagements, et le hasard, il faut en être conscient, a parfois été un brevet de courage.

Les uns et les autres, nous sommes chacun les témoins de nous-mêmes. Être bien avec tout le monde, c'est, d'une certaine manière, n'aimer personne, ne prendre parti contre rien, ni pour rien. « *Râler, ça fait chic !* », fait dire Audiard à Gabin dans « *Mélodie en sous-sol* ».

« *Ce n'est pas son devoir qui est difficile, affirmait Mauriac, c'est de le connaître.* » Le devoir de mémoire, certes, est une nécessité, mais il est une formule creuse s'il reste du domaine de la parole sans engagement personnel, non seulement vis-à-vis du passé, mais aussi, et surtout, pour le présent et l'avenir !

Bruno PERMEZEL